



PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2018

MISSION ACTION EXTÉRIEURE DE L'ÉTAT

PROGRAMME 151 : FRANÇAIS À L'ÉTRANGER ET AFFAIRES CONSULAIRES

Rapport pour avis de MM. Jean-Pierre GRAND et Rachid TEMAL,
au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Avis n° 110 (2017-2018) Tome n° 3

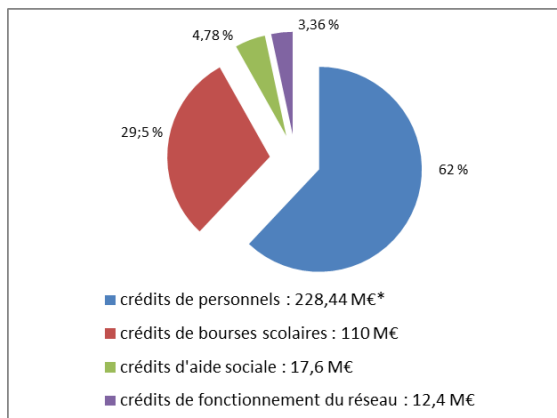
Un budget globalement stable malgré la baisse affichée

Les crédits inscrits au PLF pour 2018 pour le programme 151 s'établissent à **368,44 M€, en diminution de 4,87 % par rapport à 2017**. Cette baisse s'explique principalement par la **disparition de l'enveloppe (15,3 M€) prévue en 2017 pour les élections présidentielle et législatives**.

Pour le reste, les crédits destinés au programme 151 en 2018 connaissent peu d'évolutions:

Crédits du programme 151

Total : 368,44 M€



* dont 51,41 M€ destinés à l'activité « visas »

. les crédits de fonctionnement du réseau consulaire (action 1) représentent 12,4 M€, un montant modeste au regard de son étendue (212 postes au 1^{er} janvier

2017) et des services qu'il offre. L'année 2018 devrait voir le lancement de la pré-demande en ligne des passeports et des cartes d'identité ainsi que de la possibilité de payer en ligne les droits de chancellerie. Par ailleurs est entré en vigueur **l'envoi postal sécurisé des passeports** pour les ressortissants français résidant dans 36 pays représentant 60 % des demandes ;

. les crédits d'intervention destinés à l'aide sociale (action 1) s'élèvent pour 2018 à 17,6 M€, en baisse de 1,84 % par rapport à 2017. Ils servent à financer les prestations d'aide sociale (15,22 M€) délivrées par les conseils consulaires aux personnes en difficulté et au versement de subventions aux centres médico-sociaux, organismes d'entraide ou œuvrant en faveur de l'adoption internationale ;

. la dotation destinée aux bourses scolaires (action 2) est reconduite au même montant, soit 110 M€. Cependant, comme les années précédentes, l'enveloppe budgétaire sera complétée par un prélèvement sur la « soulte » de crédits de bourse de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) ;

. les crédits de personnel destinés au traitement des demandes de visas (action 3) enregistrent une légère diminution liée à une anticipation de baisse de remboursements par le Fonds

de sécurité intérieure (FSI). Si le nombre de demandes de visas a fléchi (-1,5 %) en 2016 du fait du risque terroriste, plus de **3 millions de visas** n'en ont pas moins été accordés, **rapportant 185,7 M€** au budget de l'Etat.

Ce montant de recettes étant en baisse par rapport à 2015, le programme 151 n'a pu, en revanche, bénéficier d'un « retour » à ce titre en 2017.

Plusieurs sujets à suivre en 2018

Les contraintes liées à la **sécurisation des procédures de demandes de passeports** et désormais des **cartes nationales d'identité** (depuis l'intégration



de ces dernières, le 15 septembre 2017, dans le fichier unique « Titres sécurisés » ou TES) appellent un **renforcement des dispositifs mobiles de recueil des demandes** au bénéfice des citoyens résidant loin d'un poste consulaire.

Après les élections présidentielle et législatives de 2017, il est nécessaire de **poursuivre les réformes**, notamment la mise en place du répertoire électoral unique (REU) qui permettra de supprimer les doubles inscriptions, et la **sécurisation du vote électronique** dans la perspective des élections consulaires de 2020.

Il conviendra aussi de surveiller les effets de la **directive européenne sur la protection consulaire** que la France doit transposer d'ici le 1^{er} mai 2018. Notre réseau, l'un des premiers au plan mondial, **risque en effet d'être très sollicité** par les ressortissants européens dépourvus de représentation dans des pays tiers.

Enfin, il faudra suivre attentivement la **situation des 300 000 ressortissants français au Royaume-Uni, légitimement inquiets des conséquences du Brexit**.

La « proposition britannique présentée le 26 juin 2017



dernier et qui vise à faciliter l'obtention du statut de résident permanent doit **être précisée**

sur de nombreux points. En outre, des avancées sont attendues concernant la procédure à suivre pour obtenir ce statut, aujourd'hui lente et complexe.

Sous le bénéfice de ces observations, M. Grand, co-rapporteur pour avis, a émis un avis favorable aux crédits inscrits pour le programme 151 dans le PLF 2018 ; M. Rachid Témal, co-rapporteur pour avis, s'étant abstenu.

Lors de sa réunion du mercredi 15 novembre 2017, la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées a donné un avis favorable à l'adoption de l'ensemble des crédits de la mission « Action extérieure de l'État ».

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

<http://www.senat.fr/commission/etr/index.html>

15 rue de Vaugirard 75006 Paris - secretariat-affetra@senat.fr

Les rapporteurs pour avis sur le programme 151 « Français à l'étranger et affaires consulaires »



M. Jean-Pierre Grand
sénateur de l'Hérault



M. Rachid Témal
sénateur du Val-d'Oise

Le rapport complet est disponible sur le site du Sénat : <http://www.senat.fr/rap/a17-110-3/a17-110-3.html>